

# Les risques naturels

1

Effondrement de la façade d'une habitation  
dû au séisme du 21 novembre 2004, Terre-de-Bas,  
Guadeloupe



2

Eruption du volcan du Piton de la Fournaise,  
le 5 avril 2007, La Réunion



4

Comment réagir lorsqu'il y a une secousse



3

Récit d'Eulalie, 10 ans,  
habitant Fort-de-France, Martinique

« Il y a des risques de séisme sur notre île. Lorsqu'une secousse se produit, la terre tremble très fort. Nous devons nous protéger parce que nous sommes en danger : les toits et les murs peuvent s'effondrer. À l'école, on nous apprend des consignes de sécurité pour éviter d'être blessé. Dès que la première secousse se produit, il faut se précipiter sous la table, protéger sa tête et bien tenir les pieds de la table si elle bouge. Après la secousse, le maître nous fait sortir de l'école tranquillement. On rejoint les autres élèves et les maîtres font l'appel pour voir s'il manque quelqu'un.

Dans mon école, on fait des exercices de prévention pour nous entraîner à bien réagir le jour où une secousse se produira. »

5

Aménager les territoires ultra-marins  
face aux risques

Les populations des territoires français d'outre-mer, situés entre les tropiques et l'équateur, vivent dans des zones à risques naturels importants. C'est une zone particulièrement vulnérable où se forment parfois des cyclones, qui provoquent des crues et glissements de terrains. C'est aussi une zone où les séismes peuvent être nombreux ainsi que les éruptions volcaniques. Les habitations doivent être construites en tenant compte de ces risques. C'est pourquoi des plans de prévention des risques naturels (PPRN) ont été créés, afin de protéger les populations.

## Lexique

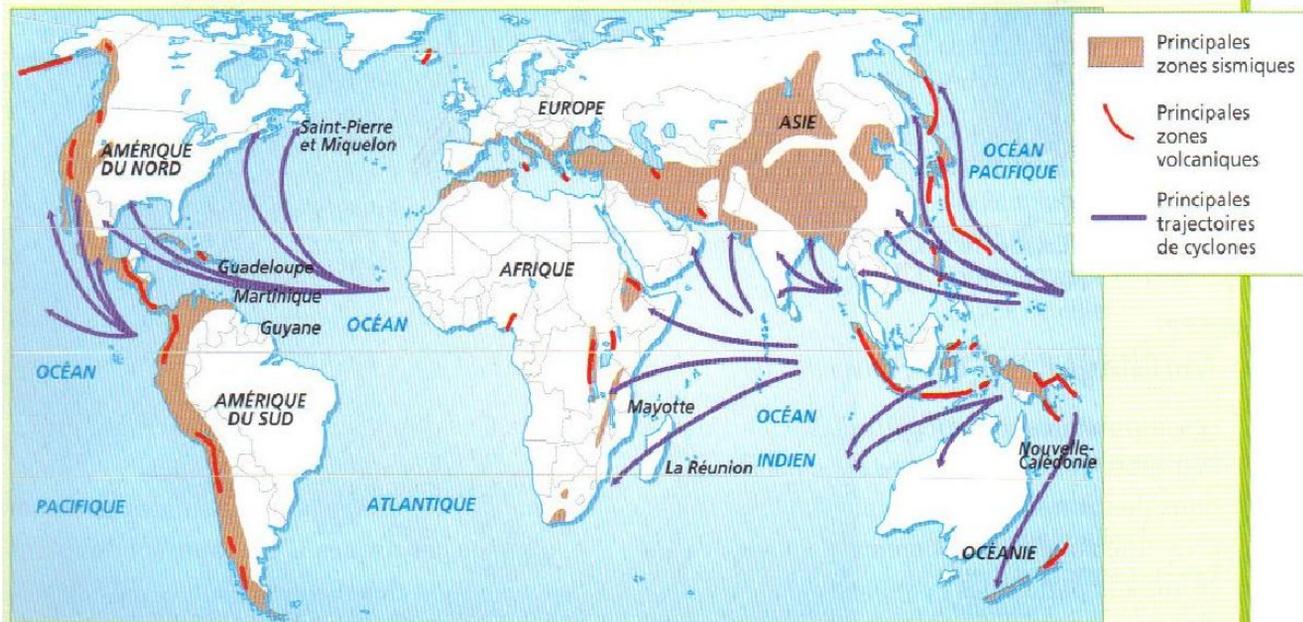
**Séisme** : tremblement de terre.

**Cyclone** : importante masse d'air se déplaçant très vite et provoquant des pluies et vents violents.

# Les risques naturels

Les territoires d'Outre-mer sont des **territoires fragiles** où les populations sont soumises à des risques divers : **cyclones, séismes, éruptions volcaniques.**

Des politiques de **prévention des risques** sont mises en place afin de **réduire les catastrophes.** Elles informent les personnes sur les gestes qu'il faut faire lorsque le danger s'annonce. Elles obligent aussi les populations à s'installer dans des zones moins dangereuses et à construire des habitations qui peuvent supporter les cyclones et les séismes



## Lexique

**Séisme** : tremblement de terre.

**Cyclone** : importante masse d'air se déplaçant très vite et provoquant des pluies et vents violents